



106, rue Saint-Jean-Baptiste  
Saint-Guillaume (Québec) J0C 1L0

Téléphone : 819 396-2403  
Télécopieur : 819 396-0184  
Courriel : info@saintguillaume.ca

Municipalité de Saint-Guillaume

## AVIS PUBLIC

### AUX CONTRIBUABLES DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-GUILAUME

### CALENDRIER DES SÉANCES ORDINAIRES DU CONSEIL MUNICIPAL

**EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ** par la soussignée, directrice générale et greffière-trésorière de la susdite municipalité,

**QUE** conformément à l'article 148 du Code municipal du Québec, le conseil de la Municipalité de Saint-Guillaume a adopté, lors de sa séance tenue le 6 novembre 2023, une résolution par laquelle est établi le calendrier des séances ordinaires pour l'année 2024.

**QUE** les jours et l'heure du début de chacune des séances ordinaires sont fixés comme suit :

- Lundi le 15 janvier à 19h30
- Lundi le 5 février à 19h30
- Lundi le 4 mars à 19h30
- Mardi le 2 avril à 19h30
- Lundi le 6 mai à 19h30
- Lundi le 3 juin à 19h30
- Lundi le 2 juillet à 19h30
- Lundi le 5 août à 19h30
- Mardi le 3 septembre à 19h30
- Lundi le 7 octobre à 19h30
- Lundi le 4 novembre à 19h30
- Lundi le 2 décembre à 19h30

**QUE** le conseil invite cordialement ses citoyennes et citoyens à assister aux assemblées publiques qui se tiendront en cours d'année.

Donné à Saint-Guillaume, ce 7 novembre 2023.

Anny Boisjoli

Directrice générale et greffière-trésorière